turelles, sur la Faune ornithologique ancienne et moderne des îles Mascareignes et en particulier de l'île Maurice. Cette Notice a été rédigée à l'aide de documents inédits dans lesquels il avait déjà puisé les éléments d'une Note beaucoup moins étendue insérée dans le *Bulletin du Muséum* (voir ci-dessus, p. 220).

COMMUNICATIONS.

Sur un Gibbon d'espèce nouvelle provenant du Haut-Tonkin,

par E. de Pousargues.

Hylobates Henrici nov. spec.

H. colore flavo; supra pilis ad basim intense, apicem versùs pallide flavescentibus cinereoque dilutissime tinctis; infra pilis unicoloribus; pectore inferiore, axillis abdomineque e stramineo luteis, sed genis, mento, gula, collo inferiore pectoreque mammarum tenùs splendide fulvis, rutilis, quasi auratis; vertice, nucha colloque superiore mediis nigerrima notatis macula elongata, angusta, fusiforme, longiore ter quam latiore et abrupte circumcisa.

♀ adulte. Type. Laï-Chau, Tonkin, 1892. Prince Henri d'Orléans.

Le Muséum ne possède malheureusement de ce Gibbon qu'une peau plate incomplète, mutilée aux membres antérieurs à partir du poignet, aux membres postérieurs à partir du genou. L'une des callosités et les parties génitale et anale ont également disparu. Le développement des mamelles indique une femelle bien adulte; elle présente les mesures suivantes :

Longueur de la tête et du corps, du nez aux callosités	0 m. 74.
— du bras..................................	0 m. 24.
— de l'avant-bras............................	0 m. 30.

La teinte générale du pelage est d'un jaune lustré et brillant, variant d'intensité suivant les diverses parties du corps, depuis le jaune grisâtre pâle jusqu'au jaune d'or. Sur le dessus de la tête et du corps, les poils très fournis, longs, doux et comme laineux sont d'un jaune intense sur leur moité basale, plus pâle et faiblement lavé de gris sur le reste de leur longueur. Cette teinte grise terminale des poils est moins étendue et beaucoup plus atténuée encore sur la face externe et postérieure des membres dont le pelage le plus court présente une tonalité plus chaude et d'un jaune plus franc. Aux membres antérieurs, cette coloration reste inva-

riable jusqu'au delà du poignet et devait probablement se continuer sans changement sur le dessus des mains et des doigts; mais il est impossible de rien préjuger des teintes pour les extrémités des membres postérieurs amputés trop haut. Une grande tache noire longitudinale commence sur le milieu du vertex à o m. o4 en arrière de la ligne sourcilière; elle va s'élargissant d'avant en arrière, puis conserve pendant quelque temps les mêmes dimensions dans le sens transversal, et, à partir de la nuque, se rétrécit graduellement en descendant le long du milieu du dessus du cou, pour se terminer en pointe à la naissance de la région scapulaire. Cette tache ne rappelle donc en rien comme forme la calotte semi-circulaire plus ou moins sombre et parfois vaguement délimitée que l'on trouve chez quelques autres espèces : *H. pileatus* (Gr.), *H. Mulleri* (Mart.), *H. javanicus* (Mtsch.).

Chez le Singe qui nous occupe, la longueur de cette tache (o m. 14) l'emporte de beaucoup sur sa largeur, dont le maximum n'excède pas o m. o4; son pourtour est nettement tracé et dessine comme un long fuseau noir qui se détache vigoureusement sur le fond jaune qui l'entoure. Sur le front, en avant de la tache noire, les poils sont d'un jaune uniforme assez vif qui passe au fauve doré intense sur les joues, les côtés de la tête, le menton, la gorge, le dessous du cou et le haut de la poitrine jusqu'à la région mammaire. Sur le reste de la poitrine, le ventre et la face interne des membres, le pelage assez long, mais peu fourni, est d'un jaune pâle uniforme. Immédiatement au-dessus des yeux, les poils, d'un blanc jaunâtre, entremêlés de quelques soies noires dessinent le long des arcades sourcilières un étroit liséré grisâtre trop indécis pour mériter le nom de bandeau frontal. La peau nue de la face est d'un brun noirâtre; les oreilles, de même couleur, sont arrondies, peu développées, entièrement cachées dans le pelage et également nues, sauf le long de leur bord interne, garni d'un certain nombre de longs poils noirs, qui convergent vers le sommet du pavillon où ils forment un maigre pinceau.

En raison de ces diverses particularités, j'ai cru devoir distinguer spécifiquement ce Gibbon sous le nom *Hylobates Henrici* en l'honneur du prince Henri d'Orléans à qui la science est redevable de sa découverte. Cette peau plate a été trouvée à Laï-Chau (Tonkin) un peu au nord de la Rivière Noire, non loin des frontières sud du Yun-Nan.

Je ne crois pas que l'*H. Henrici* puisse être considéré comme une variété encore inobservée d'une espèce déjà connue dans les régions avoisinantes. Les femelles des Gibbons *lar* et *hoolock*, du nord du Siam et de la Birmanie revêtent fréquemment une livrée jaune assez analogue à celle de l'*H. Henrici*, mais plus pâle et plutôt d'un gris jaunâtre avec les favoris et le bandeau frontal blancs toujours visibles. Il est à noter, de plus, que ni Blyth, ni Anderson, qui ont pu étudier de près un grand nombre d'individus de ces deux espèces, ne signalent la présence d'une tache noire céphalique:

et cette particularité est également invoquée comme caractère distinctif par M. Matschie dans sa revision des espèces du genre *Hylobates* [1].

Chez les femelles de l'espèce *H. pileatus* (Gr.) du Siam et du Cambodge, le fond du pelage n'est pas jaune, mais varie depuis le blanc chez les jeunes jusqu'au brun chez les adultes, en passant par le gris; la tache noire céphalique, ovale ou semicirculaire, dessine une véritable calotte aussi large que longue, qui n'intéresse jamais que le vertex, et n'est séparée de la ligne sourcilière que par un étroit bandeau blanc; enfin, en même temps que s'annoncent les premiers vestiges de la calotte, apparaît sur la poitrine une tache également noire qui va grandissant rapidement avec les progrès de l'âge, envahit l'abdomen, remonte sous le cou jusqu'à la gorge, et, chez les vieilles femelles, gagne même le menton et les favoris.

L'*H. Henrici* ne serait-il pas, au contraire, identique au Gibbon jaune de l'île de Hainan que Swinhoe [2] n'a fait que signaler par ces quelques mots : « *The Golden-silk Yuen which is yellow . . . . difficult to procure?* » Des recherches minutieuses entreprises dans cette île, sur les côtes du Sud-Est de la Chine et dans le Nord du Tonkin pourront seuls nous fixer à cet égard et nous apprendre en même temps si cette livrée jaune d'or est commune aux deux sexes chez ce Gibbon, ou s'il n'y a pas, comme pour d'autres espèces, un dichroisme sexuel.

Sur l'accroissement de taille et de poids d'un jeune Éléphant d'Asie (Elephas indicus),

par M. A. Milne Edwards.

M. le docteur Hahn, résident de France au Cambodge, a offert au Muséum d'histoire naturelle, pour sa ménagerie, un jeune Éléphant d'Asie. Cet animal est arrivé à Paris le 28 octobre 1894; il était âgé d'environ 15 mois et il a été placé dans le nouveau bâtiment désigné sous le nom de « Retraite d'hiver ». Il s'est développé très régulièrement, sortant le matin, accompagné de son gardien, dans les allées du jardin, et jusqu'à présent il est très docile et très doux. Pendant l'été de l'année 1896, il a été couvert de Parasites qui s'attachaient à la peau en produisant de fortes démangeaisons. M. Mégnin a bien voulu les étudier, et il a reconnu que c'étaient des Poux d'une espèce fort rare dans les collections, l'*Hœmatomysus Elephantis* décrit par Piaget dans sa monographie des Pédiculines. Des lavages avec une solution faible de jus de tabac en ont débarrassé rapidement l'animal.

(1) Matschie. — *Sitz.-Ber. Gesf. natur. Fr.* Berlin, p. 209, 210; 1893.
(2) *Proc. Zool. Soc. London,* p. 224; 1870.